



Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels **Filière** Arts visuels

1	Intitulé du module		eXplor	ation 9	2017-2018
	Code A.AV.337.8X9.F.12	Type de formation * ✓ Bachelor ☐ Master	☐ MAS	EMBA DAS CAS	☐ Autres
	Niveau ☐ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☑ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif module défini comme oblig pour acquérir le profil de fo correspondant, l'étudiant-e exclu-e de la filière, voire d domaine si le règlement de précise conformément à l'a du Règlement sur la format base (bachelor et master) e HES-SO	atoire rmation est u filière le rticle 25 tion de	Type de module ☑ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ✓ semestre de printemps ─ semestre d'automne ─ module sur 2 semestres automne et printemps ─ Autres
2	Organisation				
	Crédits ECTS *	Langues(s) ☐ allemand / D ☐ français - allemand - an	glais	□ anglais	
3	Prérequis	Knloration 5			
	avoir valide le(s) module(s) e avoir suivi le(s) module(s) Pas de prérequis Autre	quorauon 3			
	Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.				
	Les cours théoriques poursuivent trois objectifs complémentaires : étendre les connaissances en histoire de l'art , exercer et aiguiser un regard critique sur un art en devenir, donner les outils théoriques d'une réflexion transdisciplinaire.				
	Les cours théoriques jettent les bases d'une analyse de la réception artistique, passant de la conception classique du Beau aux conceptions post-historiques de l'art. L'étudiant se forge, dans le cadre des cours et séminaires, la capacité d'asso et de confronter la production et la réception d'une oeuvre. Très concrètement, ces activités réflexives lui permettent de connaître contextes socio-historiques de la pratique artistique, d'affiner des capacités de formulation, de réflexion, de critique et d'auto-analyse.				
5	Contenu et formes d'enseignement *				
	Le suivi individuel du mémoire offre à l'étudiant et à l'étudiante la possibilité d'engager une réflexion personnelle et d'amorcer la formulation écrite de cette dernière, en vue de la rédaction de leurs mémoires théoriques. Les sujets de ces derniers peuvent être librement choisis par l'étudiant et l'étudiante, mais ils doivent être cependant tirés des domaines de l'inistoire de l'art, de l'etthétique ou de la philosophie de l'att, de la philosophie, de l'art contemporain, de la sociologie de l'art ou s'insérer dans le cadre général des sciences humaines, de manière à ce que le travail puisse être encadré d'une manière adéquate par le directeur ou la directrice de mémoire que l'étudiant et l'étudiante choisissent parmi les enseignants et enseignantes des branches théoriques.				
6	Modalités d'évaluation et de validation *				
	L' étudiant et l' étudiante poursuivent le travail engagé dans le module X5; ils entrent à proprement parler dans la rédaction de eur mémoire. Selon un échéancier précis, fixé au début du semestre avec le directeur ou la directrice de mémoire, l' étudiant et l' étudiante concrétiseront les projets présentés précédemment. Ils devront remettre au début du mois de mai le texte complet de leur travail, avec iconographie et bibliographie, à leur directeur ou directrice de mémoire, pour que ces derniers puissent juger si le travail peut être soutenu ensuite devant un jury. Ce dernier est composé du directeur ou de la directrice de mémoire, d' un enseignant ou d' un enseignant des branches théoriques et d' un juré ou d' une jurée extérieurs à l' Ecole. La validation du module est obtenue sous réserve de l'acceptation du travail par le jury de soutenance				
7	Modalités de remédiation * remédiation possible : évaluation	on 4 ou 3	7	'a Modalités de remédiation (en control remédiation possible : évalua	cas de répétition) *
	remédiation possible : évaluation			remédiation possible : évalua	
	remédiation possible pas de remédiation			remédiation possible pas de remédiation	
	Autres modalités (préciser ci-de	essous)		Autres modalités (préciser ci	-dessous)
	Autres modalités de remédiation	1			
8	Remarques				
9	Bibliographie				





Domaine HES-SO Design et arts visuels **Filière** Arts visuels

10 **Enseignant-e-s**Brunner Raphaël
Divers / Mehrere Bachelor

Responsable de module * Vivianne van Singer

Descriptif validé le * 03/07/2012

Descriptif validé par * Raphaël Brunner

2 /2 01.07.2025